

(( ( ( MUR02465 EDNB8321

UR AMWASHNO

• MINEWYOR

NEW YORK

18.12.1991

15h.02

U R G E N T

00286 HHHHH

412.0

370.1

712.0

19 DEC. 1991

POUR M. L'AMBASSADEUR J.-P. KEUSCH, DIRECTEUR DES OI  
COPIES A:

- M. R. SCHALLER, SECRETAIRE GENERAL

- M. L'AMBASSADEUR MANZ, E 211

- M. LE SECRETAIRE D'ETAT JACOBI

- PRESSE ET INFORMATION

EJM. L'AMBASSADEUR BRUNNER, WASHINGTON, DIRECTEMENT PAR DATA  
CAREFIN DU MANDAT ONUSTIEN DE L'AMBASSADEUR MANZ (M).

VOTRE FAX, AVEC ANNEXES, D'AUJOURD'HUI

COMME ANNONCE HIER PAR MON 284, J'AI RENCONTRE LE SECRETAIRE GENERAL PEREZ DE QUELLAR (P) A 11H, AUJOURD'HUI, POUR LUI REMETTRE LA LETTRE DE DEMISSION DE M ET LE COMMUNIQUE DE PRESSE QUE NOUS PENSONS PUBLIER DEMAIN JEUDI A 16H, HEURE DE BERNE. AU COURS D'UN ENTRETIEN AMICAL D'UNE BONNE DEMI-HEURE, P A REITERE SES REMERCIEMENTS A L'ADRESSE DE M ET IL NE VOIT AUCUN OBSTACLE QUANT AU TIMING DE LA PUBLICATION DE NOTRE COMMUNIQUE DE PRESSE.

CEPENDANT, P M'A INSTAMMENT PRIE DE RACCOURCIR SENSIBLEMENT CE COMMUNIQUE, EVITANT TOUTE REFERENCE AU SECRETAIRE GENERAL SORTANT ET AU SECRETAIRE GENERAL ELU (PREMIER PARAGRAPHE), AINSI QUE LA MAJEURE PARTIE DU TROISIEME PARAGRAPHE. D'APRES P, - ET J'AI TENDANCE A LUI DONNER RAISON - TOUTE REFERENCE A BOUTROS-GHALI EXIGERAIT, NE SERAIT-CE QUE POUR DES MOTIFS DE POLITESSE, UNE PRISE DE CONTACT ENTRE P ET SON SUCCESSEUR, CE QUI N'EST PAS POSSIBLE DANS LE TEMPS QUI NOUS RESTE. D'AUTRE PART, LE TROISIEME PARAGRAPHE RISQUE DE SOULEVER DES QUESTIONS INUTILES, TELLE QUE L'AVENIR DU MANDAT DE L'AMBASSADEUR BRUNNER AU MAINTIEN DUQUEL P, TOUT COMME SON SUCCESSEUR, SELON P LUI-MEME, TIENNENT BEAUCOUP, AINSI QUE CELUI DU MANDAT DE L'AMBASSADEUR ELIASSON QUI, LUI AUSSI, EST D'UN CARACTERE TOUT A FAIT DIFFERENT DE CELUI DE M, CAR NI LE MANDAT DE M. ELIASSON, NI CELUI DE M. BRUNNER N'EXIGENT DE LONGUES ABSENCES DE LEURS LIEUX DE TRAVAIL HABITUELS.

EN BREF, P PREFERE NE PAS LEVER UN LIEVRE. POUR LUI, LE SOUHAIT DU CONSEIL FEDERAL DE VOIR M SE CONCENTRER SUR LA DIRECTION DE NOTRE MISSION D'OBSERVATION A NEW YORK PARCE QUE L'OPERATION MINURSO TRAINÉ EST UN ARGUMENT SUFFISANT ET NE NECESSITE AUCUN APPUI PAR D'AUTRES CONSIDERATIONS.

JE VOUS SERAIS RECONNAISSANT DE RESPECTER, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, LES SUGGESTIONS DE P QUI ME PARAISSENT RAISONNABLES, ET DANS NOTRE PROPRE INTERET. SINON, JE VOUS PRIE DE M'INFORMER DE VOS CONSIDERATIONS CONTRAIRES.

P M'A ENCORE FAIT SAVOIR QU'IL PRESENTERA DANS LES PROCHAINS JOURS UN RAPPORT AU CONSEIL DE SECURITE DANS LE BUT DE REMETTRE L'OPERATION MINURSO SUR RAILS, CECI POUR NE PAS LAISSER CETTE TACHE DIFFICILE A SON SUCCESSEUR. P CROIT ETRE SUR QUE LE CONSEIL DE SECURITE LE SUIVRA, Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LE COMPROMIS CONCERNANT LE CRITERE DE LA PARTICIPATION AU REFERENDUM.



P N'AYANT PAS SOULEVE LES PROPOS TENUS PAR LE SECRETAIRE D'ETAT JACOBI EN CE QUI CONCERNE LA MINURSO, JE NE VOYAIS PAS DE RAISON NON PLUS D'Y TOUCHER. J'AI CEPENDANT SAISI L'OCCASION DE MON DERNIER ENTRETIEN AVEC P POUR LUI FAIRE PART DE MES SOUCIS PERSONNELS EN CE QUI CONCERNE UN MAINTIEN SOI-DISANT "AD INFINITUM" DE L'UNITE MEDICALE SUISSE AU SAHARA OCCIDENTAL SANS QUE LE PROCESSUS QUI SE TROUVE A LA BASE DE L'ENVOI D'UNE UNITE MEDICALE SE METTE VRAIMENT EN MARCHE. P ME PARAISSAIT PLEINEMENT PARTAGER CES SOUCIS QUI SONT LES SIENS, CE QUI EST PRECISEMENT SON MOTIF PRINCIPAL DE SORTIR SON RAPPORT DANS LES PROCHAINS JOURS, CAR IL SE REND PARFAITEMENT COMPTE QUE LE TEST DE LA "FAISABILITE" DE L'OPERATION MINURSO DOIT REUSSIR DANS UN AVENIR PROCHE SI L'ON VEUT EVITER QUE TOUTE L'OPERATION MINURSO NE SE DEGRADE RAPIDEMENT.

JE SUIS CONVAINCU QUE SI VOUS POUVEZ TENIR COMPTE DES SUGGESTIONS DE P EN CE QUI CONCERNE LE COMMUNIQUE DE PRESSE, MON ENTREVUE D'AUJOURD'HUI AURA MIS UNE FIN DIGNÉ ET POSITIVE AU MANDAT DE L'AMBASSADEUR MANZ. CHENAUX-REPOND.